



Le D. I. C.

Collectif de Défense des Intérêts
Communaux de Vaylats

e-mail: collectif.dic@orange.fr
site: www.collectifedic.fr



Edito de Janvier 2023

Les VOEUX de la Municipalité

Entre Tradition et Amateurisme

On le sait, on l'attend - ou non - mais chaque début d'année le maire et les conseillers municipaux organisent la traditionnelle réception des Vœux pour saluer la bonne année à venir. C'est aussi l'occasion de faire un point rapide sur l'année écoulée et surtout communiquer sur les futurs projets de la nouvelle. Comme chaque année plusieurs représentants du Collectif DIC étaient présents à cette allocution qui a duré environ 30 à 40 minutes pour se terminer par le traditionnel et convivial « pot de l'amitié »

Un peu plus de trente minutes d'un exercice démocratique de prise de parole en public qui en ce qui concerne le Maire de Vaylats est assez faible dans ce domaine : manque d'empathie, aucun charisme, discours trop convenu suscitant peu d'intérêt d'une année sur l'autre, semblant peu préparé et manquant parfois de clarté. A contre emploi.

Cela dit, analysons froidement le contenu de cette allocution :

Dans un premier temps après avoir remercié de leur présence Monsieur le Président de la CCPLL*, Monsieur le Conseiller Régional 1er Adjoint à la mairie de Lalbenque, la Maire de Belmont sainte Foi et excusé de sa non-présence le maire de Bach, Bertrand Gouraud attire l'attention sur le tri des déchets dans la commune de Vaylats : manque de civisme, trop de ferrailles et encombrants déposés dans les poubelles. Il faut faire des efforts.

Il revient sur l'explication de la pertinence de la nouvelle taxe des Ordures Ménagères. Il faut dire que la CCPLL s'est empressée d'éditer et de distribuer à destination de chaque commune un 4 pages explicatifs et pédagogiques vu l'incompréhension générale du vote de cette nouvelle taxe.

Cela permet aussi aux mêmes représentants de la CCPLL de ne pas être présent à la réunion publique à Lalbenque proposée par l'ASEL* le 17 Janvier à 20h30 pour échanger en direct sur ce sujet de la Taxe des OM. Courage fuyons !

Viennent ensuite, vite fait, quelques propos concernant 2022 sur l'entretien des chemins communaux, le futur logement du presbytère, la journée citoyenne, la préemption du hangar-dépotoir route de Lalbenque, la participation de la Commune aux divers voyages et activités scolaires et l'annonce du nombre d'habitants, naissance, décès et mariage. Quelques mots sur l'urbanisme et le PLUi* qui sera validé en 2024.

En 2023, il s'agira essentiellement de finaliser la sécurité de la RD19 dans la traverse du village.

Pour terminer, les remerciements à toute l'équipe municipale et quelques personnes pour services rendus et partage du traditionnel « pot de l'amitié » pour les personnes présentes à cette allocution.

Force est de constater, compte tenu du temps dédié à cet exercice de communication, qu'il aurait dû consacrer plus de temps aux objectifs de l'année 2023. Passer vingt minutes à expliquer en partie ce qui a été réalisé au cours de l'année passée ne présente plus trop d'intérêt. D'autant que les comptes rendus du CM* sont consultables chaque mois pour prendre connaissance des réalisés ou non.

En résumé, pendant un peu plus d'une demi-heure et sans aucune question de l'assemblée, on a assisté à un **monologue de l'à-peu-près**.

Dans ces conditions, à quand une véritable réunion publique en 2023 pour aborder d'autres sujets et répondre aux questions que se posent les administrés ?

Le Collectif DIC

- * CCPLL : Communauté de Communes du Pays de Lalbenque-Limogne ;
- ASEL : Association de Sauvegarde de l'Environnement du pays de Lalbenque ;
- PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
- CM : Conseil Municipal.